

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27315**

Intitulé

MASTER : MASTER Master - Mention : Traduction et interprétation, Domaine : Sciences Humaines et Sociales (SHS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3	Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris, Chancelier des universités, Monsieur le Président de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 123 Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie), 136g Langues étrangères appliquées au tourisme, au commerce international, aux affaires, à la documentation ; Interprétariat et traduction

Formacode(s) :

15231 traduction, 15241 interprétariat

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Traduction et reformulation de textes et documents, en langue étrangère et/ou française, d'origine et de nature diverses
Coordination sur le plan linguistique de projets d'entreprises ou d'organisations internationales
Production, dans le contexte de l'entreprise, d'études, de rapports et de synthèses liés au domaine de la terminologie
Interprétation de conférences, discours, colloques, dans un contexte d'activité indépendante ou salariée d'un organisme international ou d'une structure privée
Interprétation en français et/ou en langue des signes française d'un discours émis dans l'autre langue
Préparation des interventions, recherche documentaire et terminologique
Prospection et fidélisation de la clientèle (exercice libéral)
Evaluation des besoins des clients et constitution d'équipes d'interprètes

Etre capable de: traduire de façon pertinente et adaptée, des textes de toute disciplines
Maîtriser l'usage des outils informatiques du traducteur
Interpréter de manière simultanée ou consécutive des échanges entre personnes
Comprendre, dans toutes ses nuances, le message d'un orateur s'exprimant dans une langue et restituer l'intégralité de ce message de manière claire, précise et rigoureuse dans une autre langue
Pouvoir pratiquer l'interprétation simultanée avec texte
Interpréter un texte en traduction à vue
Assimiler rapidement des connaissances dans les domaines les plus divers
Initier, encadrer et mener à bien un projet professionnel axé sur l'interprétation au sein d'une organisation internationale.
Maîtriser parfaitement la langue des signes française, du français et des techniques d'interprétation
Etre capable d'interpréter de façon consécutive ou simultanée un discours oral ou signé, des échanges entre deux ou plusieurs personnes, ou toute autre situation d'interaction entre personnes sourdes et entendantes

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur de la traduction et de la coordination linguistique
Grandes organisations internationales en France et à l'étranger (ONU, UNESCO, UE, OCDE, etc.)
Le marché privé de l'interprétation (congrès et conférences internationales dans les domaines techniques, scientifiques et économiques et dans le cadre de contacts bilatéraux, commerciaux et industriels).
Services d'éducation bilingue LSF-français, lycées, universités, centres de formation
Pôles santé-surdité en LSF, réseau hospitalier, centres médico-sociaux
Traducteur
Coordinateur linguistique
Chef de projet traduction
Interprète dans les grandes organisations internationales en France et à l'étranger (ONU, UNESCO, UE, OCDE, etc.)
Interprète sur le marché privé de l'interprétation (congrès et conférences internationales et dans le cadre de contacts bilatéraux, commerciaux et industriels).
Chargé de projet dans des services d'interprétation d'organisations internationales
Interprète LSF/français/LSF : exercice en tant que professionnel libéral indépendant ou avec d'autres professionnels (SCOP, etc.)
Interprète LSF/français/LSF salarié dans les structures associatives ou professionnelles

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1108 : Traduction, interprétariat

Réglementation d'activités :

NEANT

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

L'admission en 1ère année de master de la mention "Traduction et interprétation" est prononcée suite à un examen d'entrée, suivi éventuellement d'un entretien.

Au sein de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, la mention "Traduction et interprétation" se compose de **4 parcours-types**, ci-après listés. Sous chacun d'eux figure un lien qui ouvre directement sur la page du master considéré

*** Parcours-type : Interprétation de conférence**

<http://www.univ-paris3.fr/master-professionnel-interpretation-de-conference-46709.kjsp>

*** Parcours-type : Interprétation et traduction français/langue des signes française et LSF/français**

<http://www.univ-paris3.fr/master-professionnel-interpretation-et-traduction-francais-langue-des-signes-francaise-et-lsf-francais-46718.kjs>

p

*** Parcours-type : Traduction éditoriale, économique et technique**

<http://www.univ-paris3.fr/master-professionnel-traduction-editoriale-economique-et-technique-169479.kjsp>

*** Parcours-type : recherche en traductologie (M2)**

<http://www.univ-paris3.fr/master-2-recherche-en-traductologie-47839.kjsp>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat d'apprentissage	X	IDEM
Après un parcours de formation continue	X	IDEM
En contrat de professionnalisation	X	IDEM
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures) - Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) - Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels - Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Dans le cadre du parcours-type "Traduction éditoriale, économique et technique" : Mutualisation d'enseignements, dans le cadre de la COMUE Sorbonne Paris Cité, avec la spécialité de master <i>Didactique du français langue étrangère</i> (Université Paris 7)	Dans le cadre du parcours-type "Interprétation de conférences" : Partenariat international : la spécialité "interprétation de conférences" de l'ESIT fait partie d'un consortium de 11 univ europ nommé EMCI (European Masters in Conference Interpreting), coordonné par l'Université Charles de Prague. Les étudiants obtiennent le master de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et un certificat EMCI, visé par le coordinateur du consortium et les directeurs des 10 autres établissements : - Univ d'Anvers (Belgique) - Univ de Varsovie (Pologne) - Univ ELTE de Budapest (Hongrie) - Univ Babes-Bolyai de Cluj-Napoca (Roumanie) - Univ de Genève (Fac de trad° et d'interprétation) Suisse - Univ Karlova de Prague (République Tchèque) - Univ de Trieste (Italie) - Univ de Lioubliana (Slovénie) - Univ de Lisbonne (fac de lettres) Portugal - Univ Bogaziçi d'Istanbul (Turquie) Ceci n'est pas une co-diplomation.

Base légale

Référence du décret général :

Pour les masters :

Arrêté du 25/04/02, publié au JO du 27/04/02

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Dans le cadre du système LMD, le premier arrêté ministériel d'habilitation n° 20050840 de la mention "Traduction et Interprétation", émanant de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP) est en date du 20 octobre 2005, pour la période allant de 2005/2006 à 2008/2009. Cette mention était à l'origine une spécialité, intitulée "Sciences de la traduction et de l'interprétation" de la mention "Sciences du langage".

L'habilitation de cette mention a été renouvelée, par la même autorité ministérielle, par un arrêté en date du 17 septembre 2009, sous le même numéro, pour la période 2009/2010 à 2013/2014.

Enfin, le 17 décembre 2014, un arrêté ministériel d'accréditation a été délivré à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 par la DGESIP, B1-2. Ledit arrêté autorise l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 à délivrer les diplômes nationaux de master, afférents à cette mention pour la période 2014/2015 à 2018/2019 sous le n° 20050840)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels

- Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

Références autres :

NEANT

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire de la Vie Étudiante (Paris 3),

13, rue de Santeuil,
(Bât E, 1er étage, bureau E 10.5)

75005 Paris.

Mail : ove@univ-paris3.fr

Tél : 01 45 87 40 34

Lien : <http://www.univ-paris3.fr/l-observatoire-de-la-vie-etudiante-ove--107862.kjsp?RH=1258131183216>

<http://www.univ-paris3.fr/ecole-superieure-d-interpretes-et-de-traducteurs-esit--23131.kjsp?rh=1179925890675>

Autres sources d'information :

Se reporter au site internet (lien ci-dessus) de l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (ESIT), rattachée à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Site internet de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Lieu(x) de certification :

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 : Île-de-France - Paris (75) [75005]

École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (ESIT), Centre Universitaire Dauphine (2ème étage)

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny

75016 Paris

Mél. : esit@univ-paris3.fr

Tél. : 01 44 05 42 05

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Voir adresse ci-dessus

Historique de la certification :

L'ESIT forme depuis plus de 50 ans des interprètes et des traducteurs hautement qualifiés. L'enseignement est exigeant, adapté à la réalité de la profession.